

**Communauté de Communes
Pays des Sorgues Monts de Vaucluse
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 FEVRIER 2019**

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-neuf et le sept février à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Communautaire Pays des Sorgues Monts de Vaucluse s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Pierre GONZALVEZ.

---oooOooo---

PRESENTS: Mesdames et Messieurs AGOGUÉ-FERNAILLON, BAFFONI, BARANDON, BAYON DE NOYER (départ à 19 h), BENINCASA, BIHEL, CANGELOSI, CHABAUD-GEVA, CHAMBARLHAC, CORTINOVIS, COURBET, ETIENNE Loïc (départ à 19 h), ETIENNE Monique, GAY, GERMAIN, GONZALVEZ, GUIEN, KLEIN, LECLERC, LEGARS-LAVAURE, MEYNARD, MOLLAND, NICOLAS, OUDARD, PASTOR, PELISSIER, PHILIP, RAVET, RIPOLL, ROYER, SUAU, TROUILLER.

EXCUSÉS DONNANT POUVOIR : Mesdames et Monsieur ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD (pouvoir à M. NICOLAS), AUBERT (pouvoir à M. MOLLAND), AYME-ALLEMAND (pouvoir à Mme CHABAUD-GEVA), DAVID-MATHIEU (pouvoir à M. LECLERC), MERIGAUD (pouvoir à Mme BIHEL), ROUX (pouvoir à Mme COURBET), SCHNEIDER (pouvoir à Mme BAYON DE NOYER).

ABSENTS EXCUSES : Madame et Messieurs CAVASINO, LEGIER, SERRE.

ABSENTS : Messieurs BELLET, CLARETON, MARCHAND.

SECRETARE DE SEANCE : Madame Liliane CHAMBARLHAC

---oooOooo---

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 13 DECEMBRE 2018

Le procès-verbal du conseil du 13 décembre est approuvé à l'unanimité

RELEVÉ DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 7 FEVRIER 2019

N° 18-93 du 29 novembre 2018

Avenant N°1 à l'Accord-cadre pour la maintenance et réparation du parc automobile de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse pour le Lot N°2 avec la société RENAULT TRUCKS MARSEILLE à Cavaillon. La prise en compte de ces considérations n'a aucune incidence financière. Le présent avenant prend effet au 1^{er} novembre 2018

N° 18-94 du 29 novembre 2018

Vente du véhicule PEUGEOT PARTNER immatriculé 5342 YK 84. Le prix de reprise par la Société MARC VERCELLONE est fixé à 2 625.00 €.

N° 18-95 du 3 décembre 2018

Contrat de collecte et traitement des bouteilles de gaz dans les déchetteries intercommunales avec la SARL AGRI JARDI FLEURS. Le prix unitaire de la bouteille de gaz collectée et traitée est le suivant : 6 kg à 3,69 €HT, 10 kg à 6,15 €HT, 13 kg à 8,00 €HT, 30 kg à 18,46 €HT, 35 kg à 21,54 €HT et les autres formats à 0,62 € HT le kg. Le montant estimatif annuel pour les deux sites est de 8 000,00 €HT. Le contrat prend effet au 1^{er} janvier 2019 pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois un an.

N° 18-96 du 5 décembre 2018

Contrats de maintenance préventive, correction des systèmes incendie et désenfumage de nos bâtiments avec la SAS DESAUTEL : Le montant forfaitaire annuel pour la maintenance préventive et corrective des systèmes incendie est de 1 444,00 €HT et pour l'entretien des systèmes de désenfumage de 403,00 €HT. Le contrat prend effet au 1^{er} janvier 2019 pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois un an.

N° 18-97 du 13 décembre 2018

Contrat de maintenance des installations téléphoniques avec PROVENCE TELECOM à Avignon. Le montant annuel est de 900,00 €HT. Le contrat prend effet au 1^{er} janvier 2019 pour une durée 3 ans.

N° 18-98 du 17 décembre 2018

Avenant N°2 à l'Accord-cadre pour la maintenance et réparation du parc automobile de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse pour le Lot N°2 avec la société RENAULT TRUCKS MARSEILLE à Cavaillon. Les véhicules 5973 XX 84, 4637 YS 84 et 5342 YK 84, vendus et de ce fait sortent du parc automobile pour un montant total de – 424,00 €HT par mois, et les véhicules EX 636 MB pour 156,00 €HT par mois et EY 125 SM pour 108,00 €HT par mois, à inclure dans l'effectif pour l'entretien. La moins-value est de 160,00 €HT par mois. Le présent avenant prend effet au 1^{er} Décembre 2018

N° 18-99 du 27 décembre 2018

Avenant N°1 au marché de travaux pour l'aménagement de l'OTI et d'une salle d'exposition sur la commune de Le Thor pour le Lot N°8 Chauffage - Rafraichissement pour la Tranche Conditionnelle avec la SARL THERMATEX au Thor. Le montant total de cet avenant N°1 est de 551,76 €HT pour la Tranche Conditionnelle uniquement.

N° 19-01 du 7 janvier 2019

Convention entre le Direction Départementale des Territoires de Vaucluse et la Communauté de Communes. Servitude d'Utilité Publique (SUP) – Canalisations Transport de Matières Dangereuses. Cette convention a pour objectif d'apporter une aide à l'instruction des demandes de permis de construire. La présente convention prend effet à compter de sa signature pour la durée de validité des arrêtés préfectoraux instituant les servitudes et jusqu'à la mise en place du Géoportail de l'Urbanisme qui entraîne la destruction par la collectivité des données transmises.

N° 19-02 du 14 janvier 2019

Avenant N°1 au marché de travaux pour la Création d'un réseau de transfert des effluents des zones d'activités du Thor vers la station d'épuration de L'Isle sur la Sorgue pour le Lot N°2 : Postes de refoulement et relevage avec la SAS MICHELIER à Caromb. Le montant total de la moins-value pour cet avenant N°1 est de 22 199,84 €HT.

N° 19-03 du 16 janvier 2019

Marché de travaux pour la réhabilitation du réseau d'assainissement du centre-ville de Le Thor – 84250 pour les lots N°1 Réhabilitation sans tranchée de la canalisation principale avec la SARL ENVIRONNEMENT TPL et N°2 Reprise des branchements et reprises ponctuelles du réseau en tranchées ouvertes avec la SARL MIALON TP. Le montant du Lot N°1 s'élève à 83 691,79 €HT et pour le Lot N°2 à 218 795,00 €HT.

N° 19-04 du 17 janvier 2019

Avenant N°1 au marché de travaux pour l'aménagement de l'OTI et d'une salle d'exposition sur la commune de Le Thor pour le Lot N°3 avec la SARL BACCOU. Le montant total de la moins-value pour cet avenant N°1 est de 1 181,33 €HT.

N° 19-05 du 17 janvier 2019

Convention de prestation de service pour des réunions d'échanges sur les pratiques professionnelles des assistantes maternelles du RAM avec Madame Mireille BRUNEL. Le montant unitaire pour chaque intervention est de 90,00 €TTC, soit pour un montant annuel estimé à 270,00 €TTC. La présente convention est conclue pour l'année 2019.

19-04 SIGNATURE D'UNE CONVENTION SUR LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS VAUCLUSE AU FONCTIONNEMENT DU PORTAGE DE L'OPERATION GRAND SITE (OGS) PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE

Rapporteur : Madame Marie-Laure COURBET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECIDE** de signer la convention entre la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse sur la participation au fonctionnement du portage de l'Opération Grand Site (OGS).
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Madame Marie Laure COURBET, Vice-présidente, à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

19-05 ADHESION AU CONTRAT REGIONAL D'EQUILIBRE TERRITORIAL NOUVELLE GENERATION (CRET) DU TERRITOIRE LUBERON

Rapporteur : Madame Marie-Laure COURBET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECIDE** de contractualiser avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur au titre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial nouvelle génération.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur Molland, Premier Vice-président, à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution et à la publication de la présente délibération et des actes administratifs et toutes les notes techniques ou financières y afférant.

19-06 MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1^{er} mars 2019.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la déclaration de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Affiché à la Communauté de Communes le

19 FEV. 2019



Pierre Gonzalvez,

Président de la CCPSMV,

19-01 RENOUELEMENT DU DISPOSITIF GARDE FORESTIERE REGIONALE EN 2019

Rapporteur : Monsieur Roland PASTOR

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** la mise en place du programme « Garde Forestière Régionale » sous réserve d'obtention des subventions régionales à hauteur de 80%
- **SOLLICITE** les meilleures subventions auprès du Conseil Régional
- **APPROUVE** le recrutement de 4 saisonniers et d'un chef d'équipe dans les meilleures conditions sus citées
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

19-02 SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AUTORISATION DE FREQUENTATION DE LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE SITUEE AU THOR AVEC LE GRAND AVIGNON

Rapporteur : Monsieur Philippe ROUX

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** la convention d'autorisation de fréquentation de la déchetterie intercommunale située au Thor par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer le projet de convention ci-joint et tout document afférent.

19-03 CONVENTION POUR DES ACTIONS DE TRI DES ARCHIVES ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL DU THOR ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Rapporteur : Madame Laurence CHABAUD-GEVA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** la convention à intervenir entre le Centre Communal d'Action Sociale du Thor et la Communauté de Communes.
- **PRECISE** que, en échange des services de la Communauté de Communes, le Centre Communal d'Actions Sociale du Thor s'engage à participer à hauteur de 7 300 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente déléguée à signer la présente convention et tout document à intervenir nécessaire à l'exécution de la présente délibération.